

Dernière mise à jour : le 4 août 2020

**Document d'information spécial**  
**Annnonce concernant l'accord conclu avec VBI Vaccines, le Groupe de travail sur les vaccins et le Groupe de travail sur les thérapeutiques**  
**[JJ] août À confirmer**

## CONTEXTE

Le [JJ] août 2020, le ministre Bains annoncera la mise sur pied du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19. Le mandat du groupe de travail consiste à fournir des conseils au gouvernement du Canada sur la stratégie relative aux vaccins contre la COVID-19, en mettant l'accent sur les investissements pour appuyer le développement et la production d'un vaccin sûr et efficace pour les Canadiens et les Canadiennes.

Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 fournit des conseils sur l'établissement de l'ordre de priorités parmi les projets de vaccins pour lesquels une aide de l'État est demandée afin de financer leurs activités au Canada, repère à l'échelle mondiale des vaccins expérimentaux d'intérêt pour le Canada et communique avec leurs responsables, et examinera les options en vue de fabriquer les vaccins contre la COVID-19 les plus prometteurs. Le Groupe de travail comprendra un maximum de 18 membres, incluant deux coprésidents et quatre membres d'office. Le mandat de ce groupe sera d'une période d'au moins 12 mois et pourra être prolongé, à la discrétion du gouvernement du Canada.

En outre, le gouvernement annonce le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19. Le mandat de ce groupe de travail consiste à fournir des conseils au gouvernement sur les produits thérapeutiques contre la COVID-19, incluant l'évaluation et le classement par ordre de priorité des projets thérapeutiques pour traiter la COVID-19, dont les promoteurs sollicitent un appui pour leurs activités menées au Canada.

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 est composé de spécialistes provenant du milieu de la recherche et des affaires qui ont fait la démonstration de leur capacité de concevoir et de mettre en marché de nouvelles thérapies au Canada. Ce groupe de travail aura un mandat d'au moins six mois, qui pourra être prolongé à la discrétion du gouvernement du Canada, et ses membres se réuniront selon les besoins.

Le ministre Bains annoncera également un investissement dans Variation Biotechnologies Inc. (VBI), une société dont les installations de recherche sont situées à Ottawa, en Ontario, qui concevra des contre-mesures médicales en réponse directe à la COVID-19, en plus de renforcer les compétences et les capacités du Canada en vue de futures pandémies. Cet investissement est



Innovation, Science and  
Economic Development Canada

Innovation, Sciences et  
Développement économique Canada

**Canada**

effectué par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) pour soutenir le développement d'un vaccin contre la COVID-19 au Canada, plus particulièrement les essais cliniques. Le projet a été soumis au processus de gouvernance visant l'attribution des 600 millions de dollars versés au FSI pour appuyer des sociétés canadiennes se livrant à des essais cliniques de vaccins et de thérapies, de même que pour les possibilités en matière de biofabrication.

### **TITRE D'APPEL**

Le gouvernement du Canada investit dans des projets qui appuieront le Canada dans la course mondiale pour trouver un traitement pour la COVID-19, tout en renforçant les capacités nationales de lutter contre les pandémies à venir.

### **MESSAGES CLÉS**

#### **VBI VACCINES**

- La santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes constituent la priorité absolue de notre gouvernement.
- Notre plan en vue de mobiliser l'industrie et la science afin de lutter contre la COVID-19 vise à approvisionner les travailleurs de la santé avec des fournitures et des équipements médicaux essentiels.
- Le gouvernement du Canada soutient les chercheurs du pays des secteurs public et privé dans les travaux essentiels qu'ils mènent pour protéger la santé et assurer la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes et des personnes du monde entier pendant l'éclosion de la COVID-19.
- Le projet de VBI vise à soutenir l'élaboration des contre-mesures médicales du Canada en réponse à la pandémie en développant un vaccin pour la prévention contre la COVID-19.

#### **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES VACCINS CONTRE LA COVID-19**

- Le soutien que confère le gouvernement du Canada relativement au développement d'un vaccin permettra au pays d'obtenir rapidement ce traitement une fois qu'il sera disponible.

- Des investissements comme celui-ci permettent au Canada de mieux se préparer à toute éventualité et sont un moyen essentiel de protéger la vie et l'emploi des citoyens, ainsi que de relancer graduellement l'économie.
- C'est pourquoi le gouvernement du Canada a créé le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, qui est formé d'experts en vaccination et en immunologie et de chefs d'entreprise chevronnés dans le domaine du développement et de la commercialisation de vaccins.
- Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 met son expertise à profit pour cibler les investissements qui vont contribuer au développement de vaccins ayant le plus de probabilités de succès. Notre objectif est d'obtenir le plus rapidement possible un vaccin sûr, efficace et abordable.

#### **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES THÉRAPEUTIQUES DE LA COVID-19**

- Alors que les travaux en vue de mettre au point un vaccin contre la COVID-19 se poursuivent, il est tout aussi important de déterminer la meilleure façon de prodiguer les soins nécessaires aux personnes qui contractent ce virus.
- Le traitement quotidien des personnes qui sont atteintes de la COVID-19 est essentiel à l'atténuation des répercussions de cette maladie.
- C'est pourquoi le gouvernement du Canada a créé le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19. Il est formé de chercheurs et de chefs d'entreprise chevronnés dans le domaine de la mise au point et de la commercialisation de nouvelles thérapies au Canada.
- Son mandat consiste à fournir des conseils d'experts au gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques pour le traitement de la COVID-19. Il évaluera les projets de thérapeutique visant à traiter la COVID-19 pour lesquels une aide de l'État est demandée, et il en établira la priorité.
- Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 contribuera à nous orienter en ce qui concerne le soutien de la mise au point de traitements efficaces dont nous pouvons nous servir pour bien soigner les victimes de cette maladie dans l'attente d'un vaccin.

## QUESTIONS ET RÉPONSES

### VBI VACCINES

#### **Q1. En quoi consiste l'annonce d'aujourd'hui? Quel est le rôle d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) dans l'annonce d'aujourd'hui?**

Le gouvernement du Canada annonce la mise sur pied du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19. Le mandat du groupe de travail consiste à fournir des conseils au gouvernement du Canada en ce qui a trait à la stratégie relative aux vaccins contre la COVID-19 du Canada, en mettant l'accent sur les investissements pour appuyer le développement et la production d'un vaccin pour les Canadiens et les Canadiennes. En outre, nous annoncerons la mise sur pied d'un Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19. Le mandat du groupe de travail consiste à fournir des conseils au gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques contre la COVID-19.

Le gouvernement a également annoncé des investissements qui aideront à appuyer la mise au point et l'accès à des traitements contre la COVID-19, notamment ce qui suit :

- Une aide financière de plus de 3 millions de dollars octroyée à une société de la Nouvelle-Écosse, [IMV Inc.](#), afin de promouvoir la mise au point clinique de son vaccin expérimental pour la prévention d'une infection à la COVID-19. Cette aide est versée grâce aux contributions du [Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches du Canada](#) et de la [Supergrappe de Fabrication de prochaine génération Canada](#).
- Une aide sous forme d'un financement de plus de 19 millions de dollars par l'intermédiaire du [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada](#) (CRSNG) afin de tirer parti de l'expertise de chercheurs en sciences naturelles et en génie, et de ses partenaires à travers le Canada afin de répondre à cette crise sans précédent. Cet investissement appuiera 369 projets de recherche portant sur la COVID-19, incluant des travaux liés aux vaccins.

Le ministre Bains a également annoncé un investissement dans VBI, dans le cadre duquel la société cherchera à élaborer des contre-mesures médicales en réponse directe à la COVID-19 et à renforcer les compétences et les capacités du Canada en prévision de pandémies futures.

**Q2. Pourquoi le gouvernement a-t-il décidé de collaborer avec VBI et de choisir sa proposition?**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 constituait une pandémie mondiale, exhortant tous les pays à intensifier leurs mesures d'intervention d'urgence. Dans le cadre de la course mondiale en vue de la mise au point d'un vaccin, on dénombre plus de 197 vaccins expérimentaux dans le monde.

Le projet de VBI a été sélectionné à la suite d'une recommandation du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19. Il s'agit d'une réponse directe à la lutte mondiale contre la COVID-19 et cela contribue à la capacité du Canada d'obtenir un vaccin efficace.

**Q3. Cette contribution est-elle remboursable ou non remboursable?**

L'investissement de 55,9 millions de dollars du FSI est non remboursable.

**Q4. Pouvez-vous m'en dire plus au sujet des conditions de remboursement?**

Le contenu de l'accord de contribution est sensible sur le plan commercial. Cependant, tous les accords doivent comprendre des engagements relatifs à des avantages pour le Canada pour recevoir du financement.

**Q5. Combien le marché conclu avec VBI coûtera-t-il au gouvernement?**

Les détails de l'accord de principe sont assujettis au secret des affaires et ne peuvent pas être divulgués pour le moment.

**Q6. Avec quelles autres sociétés collaborez-vous en vue de produire un vaccin?**

Le 23 avril 2020, le gouvernement a annoncé une somme de 600 millions de dollars provenant du Fonds stratégique pour l'innovation afin de soutenir les essais cliniques de vaccins et de thérapies contre la COVID-19 menés par le secteur privé, ainsi que pour les possibilités en matière de biofabrication canadienne. Le gouvernement évalue actuellement ces propositions, avec l'aide des groupes de travail sur les vaccins et les thérapeutiques.

Le Conseil national de recherches Canada (CNRC) travaille également avec un certain nombre de partenaires dignes de confiance au Canada et à l'international dans le cadre d'un effort collectif en vue de trouver des solutions à la pandémie de COVID-19. À ce jour, trois collaborations sur les vaccins ont été confirmées.

Le CNRC travaille avec des collaborateurs au sein des organisations suivantes afin de faire avancer et de mettre à l'essai les vaccins expérimentaux contre la COVID-19 au Canada :

- VBI Vaccines (société établie au Massachusetts, menant des activités de recherche à Ottawa);
- CanSino Biologics (société établie à Tianjin, en Chine, laquelle dispose d'une société filiale établie à Toronto);
- VIDO-InterVac (organisation établie à l'Université de la Saskatchewan).

**Q7. Quelles autres mesures le gouvernement du Canada prend-il pour aider à trouver des traitements et des vaccins contre la COVID-19?**

Le 23 avril 2020, le premier ministre a annoncé une somme de plus d'un milliard de dollars à l'appui de la deuxième phase de notre Plan de mobilisation des sciences pour lutter contre la COVID-19. Cela comprend :

Le 23 avril 2020, le premier ministre a annoncé plus d'un milliard de dollars pour appuyer la deuxième phase de notre Plan de mobilisation des sciences pour lutter contre la COVID-19. Cela comprend :

Suivi et essais :

- La mise sur pied du Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19.
- 40 millions de dollars pour le Réseau canadien de génomique COVID-19 (RCanGéCO), dirigé par Genome Canada, afin de coordonner les efforts de séquençage du génome viral de la COVID-19 et des hôtes à travers le Canada.
- 10 millions de dollars pour une initiative canadienne de surveillance des données, pour que nous puissions coordonner et partager les données liées à la pandémie à travers le pays afin d'améliorer l'intervention du Canada contre la COVID-19.

Développement de vaccins et de thérapies :

- 114,9 millions de dollars par l'intermédiaire des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) pour des projets de recherche qui accéléreront la mise au point, les

essais et la mise en œuvre de contre-mesures médicales et sociales afin d'atténuer la propagation rapide de la COVID-19, ainsi que ses répercussions sociales et sanitaires.

- 600 millions de dollars, par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation, sur deux ans, pour appuyer les essais cliniques de vaccins et de thérapies contre la COVID-19 menés par le secteur privé ainsi que les possibilités de biofabrication canadienne.

Renforcer notre capacité nationale en matière d'essais cliniques et de biofabrication :

- 23 millions de dollars pour le Vaccine and Infectious Disease Organization-International Vaccine Centre (VIDO-InterVac) afin d'accélérer la mise au point d'un vaccin contre la COVID-19 et 12 millions de dollars afin d'accroître la capacité de biofabrication de l'installation pour soutenir les essais cliniques.
- 44 millions de dollars pour permettre au Conseil national de recherches Canada de mettre à niveau ses installations du Centre de recherche en thérapeutique en santé humaine à Montréal aux fins de conformité aux bonnes pratiques de fabrication, ce qui permettra au CNRC de produire des vaccins aux fins d'essais cliniques au Canada.
- 10,3 millions de dollars sur deux ans, et cinq millions de dollars pour les années subséquentes, afin de soutenir le Réseau canadien de recherche sur l'immunisation (RCRI) dans ses activités de recherche sur les vaccins et d'essais cliniques, ainsi que pour renforcer la capacité du Canada de surveiller l'innocuité des vaccins et leur efficacité.

En outre, par l'intermédiaire du Programme Défi en réponse à la pandémie, le CNRC réunit les meilleurs chercheurs canadiens et internationaux afin d'accélérer la recherche et le développement visant à accélérer la mise au point d'outils de diagnostic et de contre-mesures médicales aux fins d'une réponse rapide en première ligne pour protéger et traiter les Canadiens et les Canadiennes touchés par la pandémie de COVID-19. Le Programme Défi en réponse à la pandémie s'articule autour de quatre principaux piliers de recherche :

- détection et diagnostic rapides;
- produits thérapeutiques et vaccins;
- soins numériques des patients et analyses de la pandémie;
- interventions adaptatives habilitantes.

**Q8. Le FSI accepte-t-il encore des propositions concernant les projets d'intervention contre la COVID-19 ou examine-t-il uniquement des projets qui étaient en cours d'élaboration?**

Le gouvernement a lancé un appel de propositions ouvert portant sur la mise au point de vaccins et de thérapies au printemps 2020. Ces propositions font actuellement l'objet d'une évaluation. Les candidats solides faisant preuve de recherches et découvertes prometteuses en matière de traitements, de vaccins ou d'autres contre-mesures médicales, ou ceux ayant des capacités de fabrication et des projets déjà soumis au FSI font l'objet d'un examen aux fins de financement. En outre, le gouvernement sollicite l'intérêt d'entités constituées en personne morale au Canada qui élargissent la capacité de biofabrication nationale en ce qui a trait à la COVID-19, mais qui ne sont dans la filière du FSI.

Le gouvernement du Canada encourage l'ensemble des entreprises et des fabricants qui peuvent aider le Canada à satisfaire au besoin en matière de fournitures médicales à consulter la page suivante :

<https://www.canada.ca/fr/services/entreprises/maintenirfairecroitreameliorerentreprise/aide-manufacturiers.html>.

**Q9. Travaillez-vous sur des marchés avec d'autres entreprises qui pourraient offrir ces types de thérapies?**

Le gouvernement du Canada appuie des chercheurs du pays qui réalisent un travail essentiel pour protéger la santé et la sécurité de tous les Canadiens, et des gens à travers le monde, durant l'éclosion de la COVID-19.

Le 23 mars 2020, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé des mesures pour mobiliser rapidement les chercheurs canadiens et les entreprises du secteur des sciences de la vie pour soutenir des travaux à grande échelle afin de trouver des mesures pour lutter contre la COVID-19, notamment des traitements et des vaccins potentiels.

Ce financement de 275 millions de dollars pour la recherche sur le coronavirus et les contre-mesures médicales faisait partie du Fonds de réponse à la COVID-19 de plus d'un milliard de dollars du gouvernement du Canada. Ce financement servira à faire avancer les projets sur la COVID-19 de chercheurs universitaires, ainsi que ceux d'autres

chercheurs, qui sont déjà en cours, ainsi qu'à assurer l'approvisionnement de vaccins potentiels au pays.

**Q10. Quelles autres mesures le gouvernement du Canada a-t-il prises pour contribuer à la lutte contre la COVID-19?**

À ce jour, plus de 6 000 entreprises canadiennes ont offert leur expertise et leurs ressources afin de contribuer à la lutte contre la COVID-19 en réorganisant ou en augmentant la production de biens et de services requis d'urgence, ou en les fournissant. Les points suivants sont ressortis de la mise à jour d'aujourd'hui :

En mai, le gouvernement du Canada a annoncé une contribution de 175,6 millions de dollars afin de soutenir le projet de 287,4 millions de dollars d'AbCellera visant à mettre au point des contre-mesures médicales (CMM) en réponse directe à la COVID-19 et à renforcer la capacité du Canada de répondre à de futures pandémies. Il s'agit d'un projet important comportant des avantages considérables pour les Canadiens et les Canadiennes à court et à long terme.

Ce projet aidera le Canada à lutter contre la COVID-19 en tirant parti de la technologie relative à la découverte de médicaments jouissant d'une réputation mondiale d'AbCellera. Cette technologie permet d'effectuer des recherches et des analyses d'échantillons de sang auprès de patients rétablis afin de trouver rapidement des anticorps produits naturellement qui peuvent servir à lutter contre les infections virales et à les prévenir. Dans les jours qui ont suivi la réception d'un échantillon provenant d'un patient rétabli, AbCellera a identifié plus de 500 anticorps humains qui sont des candidats pour la mise au point d'un traitement. La société a conclu un partenariat avec la société biopharmaceutique mondiale Eli Lilly afin de pouvoir commercialiser rapidement un traitement. Eli Lilly a commencé à entreprendre des essais cliniques aux États-Unis (É.-U.), pour ce traitement, avant tout autre anticorps expérimental dans le monde.

**IMV**

**Q1. En quoi consiste l'aide versée à IMV que vous avez annoncée aujourd'hui?**

Le gouvernement verse plus de **trois millions** de dollars à IMV Inc. afin de faire avancer le développement clinique de son vaccin expérimental visant à prévenir les infections à la COVID-19. L'investissement d'aujourd'hui permettra à IMV d'entreprendre la phase 1 des

**Commenté [SL(1):** Funding number needs confirmation, company NR says \$3.5M.

essais cliniques au Canada, ainsi qu'à accroître la capacité de fabrication en prévision de la commercialisation.

Le financement est réparti comme suit :

- De NGen, une somme approuvée de 2,5 millions de dollars pour le volet fabrication des phases 1 et 2 de ce projet.
  - Une contribution de 2 500 000 \$ pour [Immunovaccine Technologies](#), de Dartmouth. Ce projet comprend la mise au point d'un approvisionnement national canadien à grande échelle et d'un vaccin efficace afin de prévenir la COVID-19 avant la fin de 2020. L'objectif consiste à établir une chaîne d'approvisionnement canadienne complète pour la mise au point et la fabrication de vaccins synthétiques, permettant ainsi de produire des quantités du vaccin DPX-COVID-19 à grande échelle. On s'attend à que le projet prenne fin le 1<sup>er</sup> février 2021 et on prévoit une capacité de fabrication de 25 millions de doses par année.
- Une somme de 636 596 \$ proviendra du PARI du CNRC pour couvrir les dépenses liées aux coûts salariaux directs des employés techniques, en plus du soutien aux organisations d'entrepreneurs pour les activités à un stade relativement peu avancé.

En outre, IMV a reçu une subvention salariale d'urgence jusqu'à concurrence de 640 332 \$ provenant du Programme d'aide à l'innovation (PAI) du PARI du CNRC.

## **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES VACCINS**

### **Q1. Pourquoi mettez-vous sur pied le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19?**

La santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes demeurent la priorité absolue du gouvernement du Canada. C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Canada réunit des spécialistes en matière de vaccins et d'immunologie et des chefs de file de l'industrie qui ont des capacités éprouvées en matière de développement et de commercialisation de vaccins au sein du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19. Alors que nous annonçons le groupe de travail aujourd'hui, les membres étaient déjà au travail depuis le mois de juin afin de cerner les candidats-vaccins prometteurs dans le but d'avoir les meilleures chances de réussite. **Les conseils du Groupe de travail ont éclairé notre décision d'investir dans VBI aujourd'hui.** Notre objectif est d'être en mesure d'avoir un vaccin sûr, efficace et abordable aussi rapidement

que possible. Nous nous assurerons aussi qu'il y aura une quantité de vaccins suffisante afin de protéger les Canadiens et les Canadiennes.

**Q2. Quelles mesures le gouvernement prend-il pour mettre au point des vaccins et des produits thérapeutiques?**

Le gouvernement du Canada investit dans des projets prometteurs afin de faire avancer le développement de vaccins et de traitements, et pour que le pays soit plus à même d'avoir accès à ces vaccins et traitements. Ces investissements contribuent à l'état de préparation du Canada. Ils sont également essentiels à la protection des vies et des sources de revenus, ainsi qu'au soutien de la relance progressive de notre économie.

Le gouvernement s'emploie à assurer l'approvisionnement d'un vaccin éventuel et de traitements prometteurs. Un vaste processus est en cours afin de veiller à ce que le Canada ait la capacité de fabrication et l'équipement essentiels nécessaires pour développer, produire, mettre à l'essai et distribuer un vaccin dans le cadre de l'effort mondial massif actuel qui vise à nous protéger contre la COVID-19.

Le soutien du gouvernement du Canada au développement d'un vaccin comprend une somme de 600 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation visant à soutenir les essais cliniques de thérapies et de vaccins contre la COVID-19, ainsi que des investissements dans la biofabrication.

Le Conseil national de recherches Canada (CNRC) travaille également avec ses partenaires dans le cadre d'un effort collectif en vue de trouver des solutions à la pandémie de COVID-19. Le gouvernement du Canada a annoncé un financement total de 44 millions de dollars pour effectuer des mises à niveau essentielles aux installations de biofabrication du CNRC à Montréal afin de permettre la production de vaccins aux fins des essais cliniques.

La première phase des mises à niveau aux installations du CNRC favorisera la conformité à l'égard des bonnes pratiques de fabrication (BPF), ce qui comprend l'achat et la qualification de l'équipement, la modification des locaux existants et la mise en œuvre d'un système de contrôle de la qualité afin de permettre la production d'urgence de vaccins et de produits thérapeutiques.

La deuxième phase tirera parti du financement pour maintenir les activités en cours dans les installations afin de produire des lots de vaccins expérimentaux aux fins d'essais cliniques, et pour fournir de nouveaux équipements et de nouvelles infrastructures pour le remplissage et la finition des doses individuelles, dès qu'un vaccin éprouvé sera disponible.

D'ici la fin de l'été, le CNRC souhaite être prêt à produire environ de 70 000 à 100 000 doses de vaccins par mois, lorsqu'un vaccin deviendra disponible.

Le 3 mai, le premier ministre a annoncé un investissement de plus de 175 millions de dollars auprès d'AbCellera afin de soutenir sa recherche prometteuse sur la COVID-19. La société a décelé des anticorps qui pourraient être utilisés dans des médicaments afin de traiter ce virus. En juin, il a été annoncé que le meilleur anticorps (LY-CoV555) découlant de la collaboration entre AbCellera et Eli Lilly and Company (Lilly), était passé à l'étape des essais sur les humains pour le traitement éventuel de la COVID-19. Le meilleur anticorps a été développé à une vitesse record, nécessitant moins de trois mois pour passer du dépistage aux premiers essais cliniques sur les humains.

Dans le cadre du plan du Canada en vue de mobiliser la science afin de lutter contre le COVID-19, le 23 mars, le premier ministre a annoncé l'octroi de 12 millions de dollars à la Vaccine and Infectious Disease Organization – International Vaccine Centre (VIDO-InterVac) de l'Université de la Saskatchewan, un chef de file mondial. Ce financement, fourni par le truchement de Diversification économique de l'Ouest (DEO), aidera VIDO-InterVac à accroître sa capacité de biofabrication pour soutenir les essais cliniques.

Le 23 avril, le gouvernement a annoncé une somme supplémentaire de 23 millions de dollars pour VIDO-InterVac afin d'accélérer le développement de son vaccin expérimental contre la COVID-19. Ce financement appuie les essais précliniques et cliniques, des étapes essentielles pour assurer que les vaccins sont efficaces et sûrs aux fins d'utilisation sur les humains.

Le 25 juin, le gouvernement a annoncé les résultats du deuxième concours de financement pour une intervention de recherche rapide des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), lequel représente un investissement de plus de 109 millions de dollars pour l'exercice en cours dans la recherche sur la COVID-19. Les chercheurs s'efforceront

de réaliser des essais cliniques nationaux et internationaux, d'intensifier les projets actuels prometteurs afin d'accroître notre compréhension de l'efficacité des vaccins, des produits thérapeutiques et des approches cliniques contre la COVID-19, et d'évaluer les stratégies en matière de gestion de la santé publique afin d'éclairer la planification et le processus décisionnel. Ce financement mise sur l'investissement en recherche initial des IRSC de 55,3 millions de dollars qui a été annoncé en mars.

**Q3. Quel est le mandat du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19?**

Le mandat du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 consiste à fournir des conseils au gouvernement du Canada sur les vaccins et comprendre les fonctions suivantes :

- établir la priorité des projets de vaccins ayant besoin d'un soutien pour la réalisation d'activités au Canada;
- attirer au Canada des vaccins expérimentaux non canadiens prometteurs ou établir des partenariats avec des développeurs de vaccins expérimentaux non canadiens;
- optimiser les outils nécessaires pour le développement de vaccins;
- soutenir la recherche et le développement efficaces, et la coordination de la chaîne d'approvisionnement pour les projets de vaccins contre la COVID-19;
- faciliter les solutions afin de fabriquer les vaccins contre la COVID-19 les plus prometteurs au Canada;
- cerner les possibilités d'améliorer la connectivité des entreprises à l'échelle mondiale afin de garantir l'accès aux vaccins auprès des principaux promoteurs commerciaux.

**Q4. Quel est le rôle du Groupe de travail sur les vaccins dans l'examen des vaccins expérimentaux internationaux?**

Le gouvernement comprend que pour garantir un accès à un vaccin sûr et efficace aux Canadiens et Canadiennes, nous devons examiner le plus grand nombre d'options possibles.

L'un des rôles du groupe de travail consiste à cerner les vaccins expérimentaux les plus prometteurs à l'échelle internationale et à en informer le gouvernement pour que nous

puissions conclure des accords avec les sociétés ou gouvernements promoteurs pour avoir accès à la technologie de vaccination.

Le choix des partenaires internationaux à cibler est une priorité clé du groupe de travail, et le gouvernement travaille en collaboration avec lui en vue d'évaluer les possibilités du Canada sur ce plan.

**Q5. De quelle façon le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 sera-t-il structuré?**

Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 comprendra un maximum de 18 membres, dont deux coprésidents et quatre membres d'office, en plus d'inclure des spécialistes sur les vaccins et l'immunologie ainsi que des chefs de file de l'industrie ayant une capacité démontrée en matière de mise au point et de commercialisation de vaccins. Sa composition sera annoncée dans un avenir rapproché.

Le sous-ministre d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le sous-ministre de Santé Canada, le président de l'Agence de la santé publique du Canada et la conseillère scientifique en chef seront les membres d'office du groupe de travail.

Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 fournira des conseils au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie et à la ministre de la Santé, tandis que son secrétariat sera appuyé et hébergé par le Conseil national de recherches Canada.

**Q6. Quelle sera la fréquence des réunions du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19?**

Le mandat du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 sera d'une période d'au moins 12 mois et pourra être prolongé, à la discrétion du gouvernement du Canada. Ses membres se réunissent selon les besoins et déterminent leur propre calendrier de réunions afin de respecter l'orientation et les lignes directrices communiquées par le représentant désigné du gouvernement du Canada.

**Q7. Quels sont les résultats attendus du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19? Devra-t-il produire un rapport? Sera-t-il rendu public?**

Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 conseille le gouvernement du Canada sur la mise au point de vaccins contre la COVID-19, ce qui comprend les fonctions suivantes :

- établir la priorité des projets de vaccins ayant besoin d'un soutien pour la réalisation d'activités au Canada;
- attirer au Canada des vaccins expérimentaux non canadiens prometteurs ou établir des partenariats avec des développeurs de vaccins expérimentaux non canadiens;
- optimiser les outils nécessaires pour le développement de vaccins;
- soutenir la recherche et le développement efficaces, et la coordination de la chaîne d'approvisionnement pour les projets de vaccins contre la COVID-19;
- faciliter les solutions afin de fabriquer les vaccins contre la COVID-19 les plus prometteurs au Canada;
- cerner les possibilités d'améliorer la connectivité des entreprises à l'échelle mondiale afin de garantir l'accès aux vaccins auprès des principaux promoteurs commerciaux.

Les conseils du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, ainsi que tous les produits à l'appui communiqués au gouvernement du Canada par ses membres, demeureront la propriété des membres individuels et seront conservés à titre confidentiel par le gouvernement du Canada.

**Q8. Certains membres du groupe de travail sont à l'emploi de sociétés pharmaceutiques ou travaillent eux-mêmes sur des vaccins expérimentaux éventuels. De quelle façon traiterez-vous les conflits d'intérêts?**

Nous avons bien compris l'importance de choisir les candidats les meilleurs et les plus brillants, donc ceux qui sont actifs dans le milieu et s'emploient à élaborer des solutions. Par conséquent, le risque de conflits d'intérêts éventuels sera une réalité.

Cela dit, les membres du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 sont nommés à titre individuel et non en tant que représentants d'organisations. L'exclusion de toutes les personnes qui pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêts

limiterait notre bassin de membres à notre désavantage. En même temps, nous reconnaissons qu'il est important de bien gérer les conflits d'intérêts.

Nous avons adopté une approche en vue d'atténuer le risque de conflits d'intérêts au sein du groupe. Nous utilisons des filtres contre les conflits d'intérêts afin de nous assurer qu'en situation de conflit justifiant l'exclusion, le membre en cause ne participera pas à la formulation du conseil fourni. Par conséquent, lorsque les membres évalueront les projets aux fins de financement, ils devront être transparents quant à leurs intérêts et la possibilité de conflit. Ceux qui se trouveront en situation de conflit justifiant leur exclusion devront s'abstenir de donner leur avis sur ces projets.

Chaque membre a signé un accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité, en plus d'avoir rempli et signé un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts. Au début de chaque réunion, les coprésidents demanderont aux membres de déclarer tout conflit avec les points à l'ordre du jour de la réunion et demanderont à ceux qui sont en situation de conflit justifiant leur exclusion de s'abstenir de participer à cette discussion en particulier.

**Q9. Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 est-il représentatif du Canada?**

Nous avons tenu de vastes consultations en vue de trouver les membres éventuels du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 qui apporteraient la bonne combinaison d'expertise et d'expérience. Nous cherchions à établir une diversité et une représentation régionale appropriées, et nous y avons été attentifs au moment de désigner les candidats présélectionnés. Nos candidats éventuels sont de l'Ouest, de l'Est et du Centre du Canada. Il y a également des membres de l'étranger qui apporteront des conseils objectifs. En fin de compte, la composition du groupe sera fondée sur les compétences requises et la volonté des candidats de siéger au groupe de travail.

**Q10. Pourquoi (insérer le nom ici) ne fait-il (elle) pas partie du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19?**

Le gouvernement du Canada réunit des experts en vaccins et en immunologie et des chefs de file de l'industrie ayant démontré leur capacité de développer et de commercialiser des vaccins qui siégeront au Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19.

Nous avons tenu de vastes consultations en vue de trouver les membres éventuels du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 qui apporteraient la bonne combinaison d'expertise et d'expérience. En fin de compte, la composition du groupe sera fondée sur l'expertise requise et la volonté des candidats de siéger au groupe de travail.

Si des connaissances supplémentaires sont nécessaires, le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 pourra, s'il le juge approprié, consulter d'autres experts en la matière, suivant les besoins.

**Q11. En quoi le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 est-il lié au Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19?**

L'objectif des deux groupes de travail est tout à fait différent. Le Groupe de travail sur l'immunité se concentre sur l'évaluation et l'élaboration de stratégies afin de déterminer le niveau d'immunité face à la COVID-19 dans la population, ce qui sera accompli au moyen de tests sanguins sérologiques. Cet objectif est complètement différent de celui du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, dont le mandat est de donner des conseils sur les investissements et la stratégie visant à mettre au point un vaccin contre la COVID-19 pour le Canada. Qui plus est, la composition des groupes est très différente compte tenu de l'expertise requise au sein du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, soit la recherche, le développement et la production de vaccins.

**Q12. En quoi le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 est-il lié au Groupe d'experts sur la COVID-19?**

La conseillère scientifique en chef du Canada a réuni un groupe d'experts scientifiques œuvrant dans de nombreuses disciplines pour la conseiller à l'égard des plus récents développements scientifiques liés à la COVID-19. Ces renseignements l'aident à fournir des conseils actuels, indépendants et interdisciplinaires au premier ministre et au gouvernement. Non seulement la conseillère scientifique en chef participe au Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 en tant que membre d'office, mais des membres sont aussi nommés au sein des deux groupes, notamment la coprésidente, afin d'assurer la pollinisation croisée entre le groupe d'experts et le groupe de travail. Nous reconnaissons qu'il est nécessaire de mobiliser les experts les plus éminents en cette période critique.

**Q13. En quoi le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 est-il lié au Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI)?**

Le CCNI fait depuis longtemps partie de notre système de gouvernance de la santé et est très respecté. Le CCNI formule des recommandations pour l'utilisation des vaccins déjà homologués ou nouvellement approuvés au Canada et destinés aux humains, et détermine notamment les groupes à risque de contracter des maladies évitables par la vaccination et que la vaccination devrait cibler. Le CCNI ne participe pas à l'évaluation des propositions de vaccins éventuels ou de biofabrication, et c'est là que le Groupe de travail sur les vaccins assume un rôle très important en ce moment. Lorsqu'un vaccin aura été mis au point et qu'il aura été approuvé, nous prévoyons que le CCNI aura un rôle très important à jouer dans son déploiement.

**Q14. Quel est le rôle de la ministre de la Santé en ce qui concerne l'approbation de financement?**

Le pouvoir d'approbation du financement par le Fonds stratégique pour l'innovation demeure au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Toutefois, reconnaissant le rôle très important de la ministre de la Santé et des organisations de son portefeuille, nous avons mis en place une vaste approche interministérielle pour examiner les projets et recevoir des conseils. Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 présentera ses conseils aux ministres Bains et Hajdu.

En outre, le sous-ministre de Santé Canada et le président de l'Agence de la santé publique du Canada siègent en tant que membres d'office du Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, aux côtés du sous-ministre d'ISDE et de la conseillère scientifique en chef.

Ainsi, nous sommes certains qu'un cadre décisionnel rigoureux réunit les différentes perspectives et l'expertise nécessaire pour éclairer les décisions en matière d'investissement.

**Q15. Quelles mesures le gouvernement du Canada a-t-il prises pour obtenir des vaccins?**

Le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) collabore avec un certain nombre de partenaires de confiance au Canada et à l'échelle internationale dans le cadre de l'effort collectif visant à trouver des solutions à la pandémie de COVID-19. À ce jour, trois collaborations vaccinales ont été confirmées.

Le CNRC travaille avec des collaborateurs au sein des organisations suivantes afin de faire avancer et de mettre à l'essai des candidats-vaccins contre la COVID-19 au Canada :

- VBI Vaccines (société établie au Massachusetts, qui mène des activités de recherche à Ottawa);
- CanSino Biologics (société établie à Tianjin, en Chine, qui possède une filiale canadienne à Toronto);
- VIDO-InterVac (organisation établie à l'Université de la Saskatchewan).

**Q16. Un article récemment paru dans Foreign Policy laissait entendre que la bureaucratie au CNRC avait empêché le développement général d'un traitement contre l'Ebola. Que faites-vous pour vous assurer que la paperasse ne fait pas obstacle au développement d'un vaccin ou d'un traitement contre la COVID-19?**

Depuis le début de cette crise, les ministères et organismes du gouvernement du Canada veillent à établir une réponse pangouvernementale rapide contre la COVID-19. La santé et la sécurité des Canadiens sont notre priorité absolue, et l'ensemble du gouvernement est mobilisé dans l'unique but d'obtenir des traitements et des vaccins sûrs et efficaces pour les Canadiens et les Canadiennes. Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 aura pour rôle de formuler des recommandations opportunes et des conseils d'expert qui éclaireront nos décisions en matière d'investissement.

**Q17. Les membres du groupe de travail sont-ils rémunérés?**

Les membres se sont portés volontaires pour servir le Canada en cette qualité. Seuls les frais courants qui leur permettent de prendre part au groupe seront payés afin de faciliter leur travail. Leur temps n'est pas rémunéré.

**Q18. Qui a choisi les membres du groupe de travail?**

Les membres ont été nommés par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, en collaboration avec la ministre de la Santé et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

### **GROUPE DE TRAVAIL SUR LES THÉRAPEUTIQUES DE LA COVID-19**

**Q1. Pourquoi mettez-vous sur pied le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19?**

La santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes sont les priorités absolues du gouvernement du Canada. Les travaux visant le développement d'un vaccin contre la COVID-19 se poursuivent. Il sera tout aussi important de déterminer la meilleure façon de fournir les traitements dont les personnes atteintes de ce virus ont besoin. Voilà pourquoi le gouvernement du Canada réunit des chercheurs qui possèdent une expertise scientifique et des chefs de file de l'industrie qui possèdent des connaissances et une expérience en ce qui touche le développement de produits biopharmaceutiques, pour qu'ils siègent au Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19. Ils fourniront des conseils d'experts au gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques visant à traiter la COVID-19. Ils évalueront les projets de thérapeutique visant à traiter la COVID-19 pour lesquels une aide de l'État est demandée, et ils en établiront la priorité. Ils nous aideront à trouver des traitements efficaces que nous pourrions utiliser pour traiter efficacement les victimes du virus en attendant d'obtenir un vaccin, ainsi qu'à en soutenir la mise au point.

**Q2. Quel est le mandat du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 a pour mandat de conseiller le gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques visant à traiter la COVID-19.

**Q3. De quelle façon le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 sera-t-il structuré?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques compte au plus 18 membres :

- jusqu'à sept membres principaux, dont deux coprésidents, choisis parmi des chefs de file du milieu de la recherche et des affaires ayant démontré leur capacité de mettre en marché de nouvelles thérapies au Canada;
- des conseillers scientifiques qui examineront les projets de leur domaine d'expertise et donneront des conseils à l'égard de ceux-ci;
- quatre membres d'office.

**Q4. Quelle sera la fréquence des réunions du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19? Quand les membres se réuniront-ils pour la première fois?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 se réunira selon les besoins et sera en place pendant au moins six mois, période qui pourrait être prolongée si le gouvernement du Canada le juge approprié.

**Q5. Quand le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 présentera-t-il ses conseils au gouvernement?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 sera en place pendant au moins six mois, période qui pourrait être prolongée si le gouvernement du Canada le juge approprié. Au cours de cette période, il donnera des conseils de façon continue.

**Q6. Quels sont les résultats attendus du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19? Devra-t-il produire un rapport? Sera-t-il rendu public?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 a pour mandat de conseiller le gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques visant à traiter la COVID-19.

Aucun rapport ne sera produit. Les conseils du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19, ainsi que tous les produits à l'appui qu'il fournira au gouvernement du Canada demeureront la propriété de chacun des membres et seront tenus confidentiels par le gouvernement du Canada.

**Q7. Certains membres du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 sont ou étaient à l'emploi de sociétés pharmaceutiques, ou travaillent ou ont travaillé sur des projets pour lesquels un financement de l'État est ou a été demandé. De quelle façon traiterez-vous les conflits d'intérêts?**

Pendant nos consultations, nous avons bien compris qu'il est important de choisir les candidats les meilleurs et les plus brillants, donc ceux qui sont actifs dans le milieu et s'emploient à élaborer des solutions. Par conséquent, le risque de conflits d'intérêts éventuels sera une réalité. L'exclusion de toutes les personnes qui pourraient se trouver en situation de conflit d'intérêts limiterait notre bassin de membres à notre désavantage. En même temps, nous reconnaissons l'importance de bien gérer les conflits d'intérêts.

Nous avons adopté une approche en vue d'atténuer le risque de conflits d'intérêts au sein du groupe. Nous utilisons des filtres contre les conflits d'intérêts afin de nous assurer qu'en situation de conflit justifiant l'exclusion, le membre en cause ne participera pas à la formulation du conseil fourni. En conséquence, lorsque les membres évalueront les projets aux fins de financement, ils devront être transparents quant à leurs intérêts et la possibilité de conflit. Ceux qui se trouveront en situation de conflit justifiant leur exclusion devront s'abstenir de donner leur avis sur ces projets.

Chaque membre a signé un accord sur les conflits d'intérêts et la confidentialité, en plus d'avoir rempli et signé un formulaire de déclaration de conflit d'intérêts. Au début de chaque réunion, les coprésidents demanderont aux membres de déclarer tout conflit avec les points à l'ordre du jour de la réunion et demanderont à ceux qui sont en situation de conflit justifiant leur exclusion de s'abstenir de participer à cette discussion en particulier.

Les documents ou renseignements obtenus pendant que les membres siégeaient au Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 ne doivent être utilisés que dans le contexte où le groupe de travail s'acquitte de ses fonctions et de son mandat. Tous les documents ou renseignements obtenus dans le cadre d'une réunion du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 demeureront strictement confidentiels, sauf si le représentant du gouvernement du Canada en a approuvé la divulgation au préalable, par écrit.

**Q9. De quelle façon Santé Canada conservera-t-elle son indépendance en tant qu'organisme de réglementation au moment d'examiner et d'approuver des produits de santé?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 ne prendra pas part au processus d'examen scientifique et d'autorisation de Santé Canada. Le Ministère conservera son autonomie en tant qu'organisme de réglementation et décidera s'il

autorise un produit thérapeutique dans le cadre de son examen scientifique d'après les données probantes présentées à l'appui de l'innocuité, de l'efficacité et de la qualité du produit.

**Q9. Que se passe-t-il si les membres du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 sont en désaccord sur une décision?**

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 décidera en consensus des conseils à présenter. Ce consensus sera atteint lorsque tous les participants seront d'accord, dans la mesure où ils sont prêts à soutenir le résultat ou à l'utiliser comme fondement d'une discussion plus approfondie. Le résultat doit montrer de quelle façon les membres ont concilié les points de vue divergents, et les points d'accord et de désaccord doivent être consignés.

Les membres d'office peuvent participer aux discussions, mais ils ne participeront pas à la prise de décisions relatives aux conseils du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19.

**Q10. Quelle est la différence entre les vaccins et les produits thérapeutiques?**

Les vaccins sont créés afin d'aider à fournir une immunité contre des maladies particulières. Ils introduisent des antigènes qui stimulent l'organisme à produire des anticorps contre un virus. Des millions de Canadiens et de Canadiennes sont vaccinés chaque année contre des maladies comme la rougeole, les oreillons et certaines souches de la grippe. Ces vaccins empêchent la personne de contracter une maladie ou en diminuent la gravité.

Les produits thérapeutiques sont des médicaments et des traitements utilisés par des médecins pour traiter la maladie après qu'une personne l'ait contractée, en soulageant sa souffrance et en l'aidant à guérir. Cela comprend, entre autres, les médicaments anti-inflammatoires et antiviraux.

**Q11. De quelle façon les membres ont-ils été choisis? Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 est-il représentatif du Canada?**

Nous avons tenu de vastes consultations en vue de trouver les membres éventuels du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 qui apporteraient la bonne combinaison d'expertise et d'expérience. Nous cherchions à établir une bonne représentation des sexes et des régions, et nous y avons été attentifs au moment de désigner les candidats présélectionnés. Nos membres sont de partout au Canada, et l'égalité des sexes a été respectée lorsque nous avons désigné les coprésidents. En fin de compte, la composition du groupe est fondée sur l'expertise requise et la volonté des membres de siéger au Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19.

**Q12. Combien les membres du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 sont-ils rémunérés pour leur participation?**

Les membres du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 consacrent leur temps et livrent leurs connaissances et leur expertise de façon bénévole; ils ne seront pas rémunérés. S'ils devaient tenir des réunions en personne, les frais de déplacement et d'hébergement admissibles leur seraient remboursés, conformément à la Directive sur les voyages du gouvernement du Canada.

**Q13. Pourquoi (insérer le nom ici) ne fait-il (elle) pas partie du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19?**

Le gouvernement du Canada réunit des dirigeants d'entreprise ayant démontré leur capacité de commercialiser de nouvelles thérapies au Canada, ainsi que des chercheurs dotés d'une expertise scientifique dans le domaine de la thérapeutique pour qu'ils siègent au Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19.

Nous avons tenu de vastes consultations en vue de trouver les membres éventuels du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 qui apporteraient la bonne combinaison d'expertise et d'expérience. Nous cherchions à établir une bonne représentation des sexes et des régions, et nous y avons été attentifs au moment de désigner les candidats présélectionnés. Nos membres sont de partout au Canada, et l'égalité des sexes a été respectée lorsque nous avons désigné les coprésidents. En fin de compte, la composition du groupe est fondée sur l'expertise requise et la volonté des membres de siéger au Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19.

**Q14. En quoi le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 est-il lié au Groupe de travail sur l'immunité face à la COVID-19?**

L'objectif des deux groupes de travail est tout à fait différent. Le Groupe de travail sur l'immunité s'emploie à évaluer le niveau d'immunité dans la population, ce qui sera accompli au moyen de tests sanguins sérologiques.

Le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 a pour mandat de conseiller le gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques visant à traiter la COVID-19. Il évaluera les projets de thérapeutique visant à traiter la COVID-19 pour lesquels le soutien de l'État est nécessaire, et il en établira la priorité.

**Q15. En quoi le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 est-il lié au Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19?**

Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 et le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 ont des mandats différents. Le mandat du Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 consiste à fournir des conseils d'expert au gouvernement du Canada sur les produits thérapeutiques visant à traiter la COVID-19. Il évaluera les projets de thérapeutique visant à traiter la COVID-19 pour lesquels une aide du gouvernement est demandée, et il en établira la priorité.

Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 a pour mandat de donner des conseils sur les investissements et la stratégie visant à mettre au point un vaccin contre la COVID-19 pour le Canada.

Qui plus est, la composition des groupes est différente, compte tenu de l'expertise différente requise. Le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 comprend des chefs de file du milieu scientifique et de l'industrie qui ont fait leurs preuves dans le développement et la production de vaccins. Le Groupe de travail sur les produits thérapeutiques de la COVID-19 comprend des membres dont l'expertise est axée sur le développement et la production de produits thérapeutiques. Compte tenu de la grande diversité de possibilités de produits thérapeutiques examinées, le Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19 comptera un plus grand nombre de conseillers scientifiques qui examineront les projets de leur domaine d'expertise et donneront des conseils à l'égard de ceux-ci.

**Q16. Vous avez mis sur pied un Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19 et un Groupe de travail sur les produits thérapeutiques de la COVID-19. Pourquoi avoir formé deux comités d'experts?**

Le gouvernement a tenu de vastes consultations sur les vaccins et les produits thérapeutiques, et l'un des messages que nous avons très clairement entendus était que l'expertise en matière de vaccins est très différente de l'expertise liée aux thérapies. Par ailleurs, compte tenu de la grande diversité de thérapies possibles, il faudra une plus grande marge de manœuvre afin de faire appel à l'expertise scientifique requise pour l'évaluation des propositions de produits thérapeutiques.

En ce qui concerne le Groupe de travail sur les vaccins contre la COVID-19, nous avons sélectionné des experts en vaccins du milieu scientifique et de l'industrie, qui seront fortement mobilisés dans le cadre de la recherche d'un vaccin contre la COVID-19 à l'échelle nationale et internationale au cours de la prochaine année et peut-être les suivantes, y compris les investissements dans les essais cliniques et la biofabrication.

Quant au Groupe de travail sur les thérapeutiques de la COVID-19, nous aurons un groupe principal de chefs de file de l'industrie et d'experts de la recherche, ainsi qu'une liste d'experts scientifiques, dont l'expertise s'harmonisera avec chacun des projets, et qui donneront leur avis sur les propositions de projets de thérapeutique. Ainsi, tous les projets feront l'objet de l'analyse d'experts rigoureuse nécessaire pour appuyer la prise de décisions éclairées.

Les travaux visant le développement d'un vaccin contre la COVID-19 se poursuivent. Il sera tout aussi important de déterminer la meilleure façon de traiter les personnes atteintes de ce virus.

**Q17. Quel est le rôle de la ministre de la Santé en ce qui concerne l'approbation du financement?**

Le pouvoir d'approbation du financement par le Fonds stratégique pour l'innovation demeure au ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Toutefois, compte tenu du rôle très important de la ministre de la Santé et des organisations de son portefeuille, la ministre Hajdu examinera également les conseils du Groupe de travail sur

les thérapeutiques de la COVID-19. Ce dernier présentera ses conseils aux ministres Bains et Hajdu.

**Q18. Les membres du groupe de travail sont-ils rémunérés?**

Les membres se sont portés volontaires pour servir le Canada en cette qualité. Seuls les frais courants qui leur permettent de prendre part au groupe seront payés afin de faciliter leur travail. Leur temps n'est pas rémunéré.

**Commenté [SL(2)]:** Might want similar q's for therapeutics task force

**Q19. Qui a choisi les membres du groupe de travail?**

Les membres ont été nommés par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique, en collaboration avec la ministre de la Santé et le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

**CRSNG**

**Q1. Quel est l'objet de l'investissement du CRSNG annoncé aujourd'hui?**

En réponse à un appel de propositions de recherche liées à la COVID-19 lancé par le CRSNG en avril, un financement de plus de 19 millions de dollars sera versé afin d'aider les chercheurs de l'ensemble du Canada qui s'emploient à régler les problèmes posés par le virus. Cet investissement appuiera 369 projets liés à la COVID-19 par l'intermédiaire de deux programmes :

- Un financement de 15,7 millions de dollars par l'intermédiaire des Subventions Alliance du CRSNG relatives à la COVID-19 permettra d'appuyer 317 projets.
- Un financement de 3,8 millions de dollars par l'intermédiaire de l'Appui à la recherche appliquée en réponse rapide à la COVID-19 des trois organismes permettra d'appuyer 52 projets. Ce financement est rendu disponible par l'entremise du CRSNG, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC).

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page suivante :

[https://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/FundingDecisions-DecisionFinancement/COVID-19\\_fra.asp](https://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/FundingDecisions-DecisionFinancement/COVID-19_fra.asp).

**Q2. S'agit-il d'un nouveau financement?**

Non, ce financement avait déjà été attribué au titre de l'enveloppe de financement de la recherche du CRNSG pour l'année.